



CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

15 juillet 2019

Le Conseil des affaires étrangères, présidé par M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, débutera à 9.30 heures par un débat sur les **questions d'actualité**, qui permettra aux ministres de passer en revue les questions urgentes et les derniers développements à l'ordre du jour international.

Les ministres des affaires étrangères débattront de l'**Iran**, compte tenu des derniers développements. Cette discussion fait suite à la réunion de la commission conjointe du 28 juin et aux annonces récentes et mesures de Téhéran, qui s'affranchit de certains aspects du plan d'action global commun.

Par ailleurs, le Conseil examinera et adoptera des conclusions sur l'**Iraq**. Les ministres des affaires étrangères feront le point sur la situation après les élections législatives qui se sont tenues il y a un an, dans un contexte de tensions régionales croissantes.

Le Conseil débattrra de la situation en **République centrafricaine**. Les ministres se pencheront sur les moyens de renforcer encore davantage le soutien de l'UE à ce pays, compte tenu de la montée de la violence. La haute représentante rendra compte aux ministres de sa visite à Bangui le 12 Juillet.

Au cours du déjeuner, les ministres des affaires étrangères de l'UE procéderont à un échange de vues avec **Nicolae Popescu**, ministre des affaires étrangères de la République de Moldavie.

Le Conseil devrait adopter une série de conclusions et de décisions sans débat, notamment des conclusions sur les priorités de l'UE aux Nations unies et à la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Possibilités de point presse:

- +/- 9h20 Déclaration de la haute représentante, M^{me} Federica Mogherini, avant la session
- +/- 16h00 Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Questions d'actualité

Le Conseil des affaires étrangères entamera ses travaux par un débat sur des questions d'actualité. La haute représentante et les ministres des affaires étrangères se pencheront sur l'évolution récente de la situation au **Soudan**, dans le prolongement de leurs échanges lors de leur dernière réunion, ainsi qu'au **Venezuela**, à la suite de la visite du conseiller spécial pour le Venezuela récemment nommé, Enrique Iglesias. Les ministres pourraient aussi évoquer les activités de forage illégales que mène actuellement la **Turquie** en Méditerranée orientale. Les développements au Conseil de l'Europe pourrait être également évoqués.

La haute représentante pourrait également communiquer aux ministres des informations sur le **sommet UE-Ukraine** du 8 juillet et sur la réunion ministérielle **UE-G5 Sahel**, ainsi que de sa mission dans plusieurs pays africains.

[Déclaration de la porte-parole sur la situation en cours au Soudan, 28 juin 2016](#)

[Soudan: Conseil des affaires étrangères, 17 juin 2019](#)

[Venezuela: la réponse du Conseil à la crise \(informations générales\)](#)

[Sommet UE-Ukraine, Kiev, Ukraine, 08/07/2019](#)

[Cinquième réunion ministérielle entre la haute représentante de l'Union européenne et les ministres en charge des affaires étrangères du G5 Sahel, communiqué de presse, 10 juillet 2019](#)

Iran

Les ministres débattront de l'Iran, en particulier des tensions dans la région du golfe Persique et autour de cette région et des moyens qui permettraient de réduire le risque actuel de mauvaise appréciation de la situation, qui pourrait déboucher sur une escalade militaire. Ils devraient aussi examiner la situation actuelle en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action global commun, à la suite de la réunion de la commission conjointe du 28 juin et compte tenu des événements récents des 1^{er} et 7 juillet attestant que l'Iran réduit progressivement ses engagements sur le nucléaire.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a confirmé que l'Iran avait franchi les limites prévues par le plan d'action global commun, tant pour le stock d'uranium faiblement enrichi, fixé à 300 kg, que pour le taux d'enrichissement, fixé à 3,67 %. Une réunion d'urgence du Conseil des gouverneurs de l'AIEA a été convoquée pour le 10 juillet.

L'UE constate avec une vive préoccupation que l'Iran se livre à des activités non conformes aux engagements qu'il a pris dans le cadre du plan d'action global commun. L'UE a affirmé de manière claire et constante que son engagement à l'égard de l'accord sur le nucléaire dépend du plein respect de celui-ci par l'Iran. Les questions liées au respect de l'accord doivent être traitées dans le cadre du plan d'action global commun, et la commission conjointe devrait être convoquée de toute urgence.

Le Conseil a discuté pour la dernière fois de l'Iran le 13 mai 2019. À cette occasion, les ministres des affaires étrangères ont essentiellement évoqué la mise en œuvre du plan d'action global commun à la suite de la décision des États-Unis de ne pas proroger les dérogations concernant le commerce de pétrole avec l'Iran et de ne pas renouveler intégralement les dérogations pour les projets relatifs à la non prolifération nucléaire dans le cadre du plan d'action, ainsi qu'à la lumière de l'annonce faite par l'Iran le 8 mai 2019 à propos de ces engagements au titre du plan d'action. Les ministres ont également évoqué les efforts de l'UE pour permettre la poursuite du commerce légitime avec l'Iran, notamment en rendant opérationnelle l'entité ad hoc "INSTEX".

[Déclaration conjointe des ministres des affaires étrangères de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni et de la haute représentante de l'Union sur l'Iran/le plan d'action global commun \(09/07/2019\)](#)

[Déclaration conjointe des ministres des affaires étrangères de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni et de la haute représentante de l'Union sur l'Iran/le plan d'action global commun \(02/07/2019\)](#)

[Déclaration de la présidence à l'issue de la réunion de la commission conjointe du plan d'action global commun du 28 juin 2019](#)

[Le plan d'action global commun et les mesures restrictives \(informations générales\)](#)

Iraq

Le Conseil discutera de l'Iraq et adoptera des conclusions. Les ministres des affaires étrangères feront le point sur les derniers événements dans le pays. Ils examineront comment l'UE peut poursuivre son soutien en faveur de l'Iraq en cette période difficile, rendue plus compliquée encore par les tensions régionales croissantes.

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la base de celles qui avaient été adoptées en janvier 2018 pour approuver la stratégie de l'UE pour l'Iraq. Dans ses conclusions, le Conseil devrait réaffirmer que l'UE soutient résolument l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq, et qu'il importe que le pays prenne en main ses processus de réforme politique et économique internes. En outre, il soulignera que l'UE reste déterminée à faire en sorte que le caractère multiethnique et multireligieux de la société iraquienne soit préservé.

Le Conseil devrait également saluer la formation d'un gouvernement fédéral, y compris les récentes nominations ministérielles. Il devrait affirmer qu'il est à présent indispensable que l'ensemble des acteurs et institutions politiques de l'Iraq s'emploient conjointement à répondre aux besoins urgents du pays, en particulier pour ce qui est d'assurer la sécurité, les services de base et des emplois durables pour tous les Iraquiens dans l'ensemble du pays.

La relation de l'UE avec l'Iraq privilégie la mise en œuvre de l'accord de partenariat et de coopération avec l'Iraq, y compris la coopération politique renforcée, et la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour l'Iraq de janvier 2018. Ce partenariat UE-Iraq bénéficie depuis 2014 d'un soutien financier de plus de 1,2 milliard d'euros de la part des seules institutions de l'UE.

L'UE soutient également l'Iraq via sa mission de conseil PSDC (EUAM Iraq) qui a été établie le 16 octobre 2017 pour soutenir la mise en œuvre des aspects civils de la réforme du secteur de la sécurité en Iraq. La mission assiste les autorités iraquiennes en fournissant des conseils stratégiques sur la politique globale de sécurité et la réforme institutionnelle, ainsi qu'en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et l'extrémisme violent.

[Délégation de l'UE en Iraq](#)

[Mission de conseil de l'UE visant à soutenir la réforme du secteur de la sécurité en Iraq \(EUAM Iraq\)](#)

Déjeuner informel

Les ministres des affaires étrangères procéderont à un échange de vues avec **Nicolae Popescu**, ministre des affaires étrangères de la République de Moldavie.

Dans ses conclusions du 20 juin 2019, le Conseil européen a salué la passation de pouvoir pacifique qui est intervenue en République de Moldavie. Il a invité la Commission européenne et la haute représentante à œuvrer à un ensemble de mesures concrètes visant à soutenir la République de Moldavie, sur la base d'une mise en œuvre durable par celle-ci des réformes au titre de l'accord d'association/accord de libre-échange approfondi et complet.

À cet égard, les ministres des affaires étrangères pourraient faire part de leur soutien et de leurs attentes, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des réformes liées à l'accord d'association, ainsi que de leur volonté de rétablir le soutien financier conditionnel de l'UE en faveur de la République de Moldavie.

[Relations UE-Moldavie, fiche d'information \(SEAE\)](#)

[Relations de l'UE avec la République de Moldavie \(informations générales, site internet du Conseil\)](#)

République centrafricaine

Le Conseil débattrait de la situation en République centrafricaine. Les ministres se pencheraient sur les moyens de renforcer encore davantage le soutien de l'UE à ce pays, compte tenu de la montée de la violence. La haute représentante se rend à Bangui les 11 et 12 juillet, et elle rendra compte aux ministres de sa visite.

Les ministres se pencheraient sur la situation en RCA qui reste fragile dans la mesure où les progrès dans la mise en œuvre de l'accord de paix signé à Bangui le 6 février 2019 demeurent insuffisants et les incidents de sécurité sont fréquents. Ils devraient confirmer les engagements de l'UE vis-à-vis du pays et débattre de la façon dont l'UE peut continuer à affermir son soutien pour l'aider à progresser sur la voie de la stabilité, de la paix et du développement au moyen de ses différents instruments.

Dans ce contexte, les ministres pourraient se pencher sur l'opportunité d'établir une mission PSDC civile en vue de fournir des conseils stratégiques aux forces civiles de sécurité de la RCA. Cette mission interviendrait en complément de la mission militaire de formation de l'UE (EUTM RCA) qui fournit formations et conseils aux forces armées centrafricaines (FACA) et comprend également un pilier interopérabilité civilo-militaire. L'EUTM RCA est chargée de conduire la réforme du secteur de la sécurité. L'UE agit également en faveur de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), qui soutient les autorités centrafricaines et les assiste dans la restauration de l'autorité de l'État.

L'UE est l'un des principaux partenaires politiques et de coopération de la RCA, notamment par l'intermédiaire de sa mission de formation EUTM RCA, d'une contribution substantielle au titre de la coopération au développement (487 millions d'euros pour la période 2017-2020) ainsi que de l'importante aide humanitaire qu'elle fournit. L'UE et ses États membres contribuent également à répondre aux besoins de développement de la RCA grâce au fonds fiduciaire Bêkou. Ce fonds dispose actuellement de 242,73 millions d'euros. Il finance des projets concernant la gouvernance économique, l'éducation et la santé, la réforme du secteur de la sécurité et la gouvernance démocratique, ainsi que la résilience rurale et l'emploi. L'UE soutient également des mesures d'aide à la mise en œuvre de l'accord de paix.

Les derniers échanges du Conseil portant sur la RCA remontent à la session du 15 octobre 2018, au cours de laquelle des conclusions avaient également été adoptées.

[Conclusions du Conseil sur la République centrafricaine, 15 octobre 2018](#)

[Délégation de l'UE en RCA](#)

[EUTM RCA](#)

Aspects extérieurs des migrations

Les ministres des affaires étrangères débattront des questions liées aux migrations, en mettant l'accent sur les aspects extérieurs. Ils feront le point sur les progrès accomplis et sur les évolutions récentes.

Au cours des quatre dernières années, les efforts déployés conjointement par l'UE, ses États membres et les agences de l'ONU ont produit des résultats importants. Le groupe de travail conjoint trilatéral sur la Libye (Union africaine, Union européenne et Nations unies) a travaillé pour une meilleure protection des migrants et des réfugiés en Libye, aidant plus de 45000 personnes à retourner en toute sécurité dans leur pays d'origine depuis la Libye, tandis que 4000 personnes ayant besoin d'une protection ont été évacuées. La coopération en matière de migration, y compris en matière de retour, avec plusieurs pays d'origine principaux a été renforcée.

Les flux migratoires irréguliers vers l'Europe ont sensiblement diminué. Les efforts visant à mieux lutter contre la migration irrégulière et les réseaux de passeurs ont été considérablement renforcés grâce notamment au travail des missions PSDC.

Un financement considérable de l'UE est en outre alloué à des projets dans les pays d'origine et de transit au titre d'un large éventail d'instruments. Le fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique a notamment apporté la preuve de sa valeur ajoutée en tant qu'outil de mise en œuvre efficace et rapide pour s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés et des migrations irrégulières et améliorer la gestion des migrations. Par l'intermédiaire de ce fonds, 205 programmes ont été mis en place à ce jour pour un montant total de 3,9 milliards d'euros, sous la forme d'initiatives ciblées le long des principales routes migratoires. Ces programmes sont axés sur la création d'emplois et les opportunités économiques, notamment pour les jeunes et les femmes dans les communautés locales, et sur le renforcement de la résilience, y compris le renforcement des services de base pour les populations locales, le renforcement de la lutte contre le trafic de migrants et d'êtres humains et l'amélioration de la stabilité et de la gouvernance.

[Politique migratoire de l'UE \(informations générales\)](#)

Autres points

Le Conseil devrait adopter sans débat un certain nombre de décisions et de conclusions.

Priorités de l'UE aux Nations unies et lors de la 74^e Assemblée générale des Nations unies

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur les priorités de l'UE lors de la 74^e Assemblée générale des Nations unies. Ces conclusions compléteront les conclusions du Conseil sur le renforcement du multilatéralisme, adoptées le 17 juin 2019.

Le Conseil devrait déclarer que les efforts que l'UE déploie en faveur d'un monde plus pacifique, plus coopératif et plus juste reposent sur des valeurs communes - la paix, la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit, l'égalité des sexes, le développement durable - ainsi que sur l'attachement profond de l'UE à un multilatéralisme effectif.

Ces dernières années, l'UE a intensifié son rôle en tant qu'acteur mondial et elle traduit le multilatéralisme en actes. Dans le contexte mondial actuel, l'UE s'attache à réaffirmer la valeur ajoutée et l'utilité des Nations unies et à prouver qu'elles procurent des avantages aux citoyens de par le monde. L'UE continuera à travailler avec les Nations unies et à les soutenir, dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir, à développer et à réformer l'ordre international fondé sur des règles.

Dans ses conclusions, le Conseil fixera pour l'UE et ses États membres, tout au long de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, les trois priorités suivantes qui se renforcent mutuellement: 1. la prévention des conflits, la paix et la sécurité; 2. un programme commun positif; 3. la mobilisation sur les défis mondiaux.

[Conclusions du Conseil sur le renforcement du multilatéralisme, 17 juin 2019](#)

[L'UE et les Nations unies: fiche d'information \(site web du SEAE\)](#)

[Délégation de l'UE auprès des Nations unies à New York](#)
